

[Droit](#)

No concours :	2013-2014S26
Titre d'emploi :	Technicien(ne) en travaux pratiques - TAB
Type d'engagement :	Poste permanent
Direction/Service/Département/Secteur :	Direction des études
Supérieur(e) immédiat(e) :	Céline Murray, coordonnatrice des études
Horaire :	Du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h30 - (selon les besoins du département) - Régime d'horaire flexible
Prédécesseur(e) :	Johanne Chouinard
No plan des effectifs :	96
Salaire horaire :	18,82\$ - 26,34\$
Date de début et de fin d'affichage :	Du 2013-09-19 au 2013-10-03

Mission du Collège de Rosemont : Le Collège de Rosemont est un établissement d'enseignement supérieur, fier de sa culture et de ses traditions. Il se démarque par son mandat provincial de formation à distance confié au Cégep@distance, par l'originalité de ses programmes d'études et par ses efforts constants pour s'adapter aux besoins de la population étudiante. Innovateur, humain et tourné vers l'avenir, il a intégré le développement durable au coeur de son identité.

Description du titre d'emploi (plan de classification) : Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Nature spécifique du travail : La personne sera être appelée a effectuer les tâches suivantes, et ce, pour tout programme d'étude du Collège impliquant la participation du département de technologie d'analyse biomédicale.

1. Exécuter des travaux d'étiquetage, d'identification et de classification, de même que des travaux d'entretien et d'ajustement simple du matériel; rapporter toute défectuosité dépassant sa compétence.
2. S'assurer d'obtenir les fiches signalétiques des produits ciblés par le SIMDUT et maintenir à jour les cartables reliés à ces différentes fiches.
3. Installer, démonter et ranger les appareils et les instruments de laboratoire et mettre à la disposition des utilisateurs tout le matériel exigé pour les séances de laboratoire et les autres activités d'enseignement.
4. Tenir l'inventaire du matériel:
 - Identifier les quantités disponibles, valider les dates de péremption et en informer régulièrement les enseignants concernés ainsi que le coordonnateur du département
 - Estimer les besoins en matériel
 - Faire la recherche de nouveaux produits et de nouveaux fournisseurs et en informer les enseignants et le coordonnateur du département
 - Après avoir obtenu l'autorisation du coordonnateur de département quant au choix de produit ou matériel à privilégier, procéder à la commande de ceux-ci sur réception du matériel, s'assurer qu'il est conforme aux spécifications de la réquisition en collaboration avec le requérant.
5. Exécuter des tâches en lien avec la stérilisation des déchets biologiques.
6. Produire certains milieux de culture et en tenir l'inventaire.
7. Présence requise dans les laboratoires afin de soutenir les étudiants

dans leur apprentissage.

8. Participer aux rencontres départementales ou autre lorsque requis par le coordonnateur du département

9. Accomplir toute autre tâche connexe.

Formation académique requise : Détenir un diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié (technologie d'analyses biomédicales) ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Compétences et exigences particulières :

1. Maîtrise du français oral et écrit.
2. Maîtrise des règles en santé et sécurité plus précisément dans le domaine biomédical.
3. Connaissance du SIMDUT.
4. Capacité à travailler en équipe.
5. Communication interpersonnelle.
6. Capacité à travailler avec des échéanciers.

Date d'entrée en fonction : Le 6 janvier 2014

Soumission de votre candidature : Toute personne intéressée et répondant aux exigences du poste est invitée à postuler en ligne avant 16h30 le 3 octobre 2013.

Tests : Les personnes retenues seront appelées à passer divers tests pour vérifier les exigences mentionnées (français, test spécifique lié aux techniques d'analyse biomédicales et au SIMDUT).

Accès à l'égalité : Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre institution. Cependant, seules les personnes invitées en entrevue seront contactées et recevront une réponse par écrit. Veuillez prendre note que les candidatures reçues en retard ne seront pas considérées. Le Collège de Rosemont souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les personnes handicapées et les membres des communautés visibles et minoritaires à présenter leur candidature.